

Réunion projet
Clubs /Secteur Arbitrage
2019-2020

Naffrechoux (Barzun), Lacote (Barzun), Descat (Montaut), Fort (Nafarroa), Cauhaperou (Nousty), Sicaud, Beugniet (Lons), Yus (Lons), Zevaco (Bruges), Duhaldeborde (Tardets), Havas (Bordes), Darrieutort, Corret, Mourcel (Lasseube), Bontemps (Denguin), Augareils

Formation

Adultes

Jeunes

Accompagnement

Adultes

Jeunes

Règlement

Des arbitres

Obligations

Des Clubs

FORMATION JEUNES :

- Pourquoi ne pas faire des échanges entre clubs pour les arbitres ne sortant pas ?

Cette pratique existe déjà de nombreux clubs réalisent ce genre d'échanges.

- Expliquer la finalité d'être arbitre, faire découvrir la notion/fonction aux jeunes = Parcours comité
Aide du comité ? Document (livret), vidéo, rassemblement.

Les documents du parcours du J-A-J existent. Il est aussi possible de créer une vidéo avec certains J-A-J pour une meilleure vision.

- Faire un vivier chez les -11/-13 : **intégrer la notion d'arbitrage dans les entraînements ***, stage de vacances

** C'est en principe le rôle des responsables des écoles d'arbitrage. Malgré tout, on peut penser que le CTA pourrait par secteur expliquer la philosophie et le but de cette demande.*

- Intégrer les parents
- **Sensibiliser les coachs, les parents**
- Travail d'accompagnement constant
- **Problème de parents qui deviennent coachs sans avoir de formation préalable**

C'est un ensemble de problèmes qui appartiennent au Bureau Directeur de chaque club et aux divers responsables techniques et arbitrages.

Il nous faut peut-être imaginer un accompagnement par le comité de façon ponctuelle et sur demande.

**Rappel du rôle de l'animateur.*

L'Animateur « Ecole d'Arbitrage » anime des séquences pédagogiques en direction des arbitres débutants (du Juge Arbitre Jeune au Juge Arbitre Adulte). Il organise des animations, manifestations ou regroupements avec l'ensemble des acteurs du club. Il valorise l'arbitrage et participe activement au développement et à la vie du club. Il s'implique dans l'accueil et la fidélisation des arbitres. Il est capable de conduire des actions simples de développement. Il encadre en compétition jusqu'au premier niveau départemental.

Activités principales :

- Il prépare et organise son action d'animation dans le cadre du projet associatif du club en faisant référence aux contenus fédéraux.
- Il motive et fidélise les personnes intéressées au sein du club.
- Il met en œuvre et anime des séquences d'arbitrage adaptées aux différents publics.
- Il conseille, évalue et oriente les arbitres dans leur parcours en lien avec les instances.
- Il mobilise et développe ses connaissances handball dans le champ de l'arbitrage.
- Il organise administrativement l'arbitrage au sein de son club.

ACCOMPAGNEMENT :

- Trouver une alternative à l'obligation CMCD.
Insister sur la valorisation faite dans la CMCD par le surplus d'accompagnateurs et d'accompagnements.
- Former des accompagnateurs clubs : avec quel rôle, quel droit ?
Inciter les clubs à former de nombreux accompagnateurs. Profiter des nouvelles offres de formation (Accompagner les pratiquants) pour augmenter le panel des acteurs sur le sujet. Statut à définir et ajouter aux règlements généraux du comité.
- Autoriser un JAJ à être tuteur d'un autre JAJ plus jeune mais en présence d'un adulte à la table
Article 37 (P52) des règlements généraux.
- Charte de bonne conduite à intégrer dans la licence avec rappel de quelques règles de bon fonctionnement (les spectateurs dans les tribunes et pas sur le bord de touche)
Il en existe plusieurs, nous ferons un appel aux clubs pour qu'ils les fournissent et nous ferons éditer celle qui nous paraît le plus proche de nos idées.
- Pouvoir du Responsable de Salle dans le département ? quelle formation ? et sous quelle forme ?
Effectuer une information (présentiel ou à distance) pour rappeler les droits et devoirs, mais aussi les solutions et règles en cas de problème.



FORMATION ADULTES :

- Age d'entrée en formation ?
*Profiter des nouvelles années d'âges J-A-J (15-20 ans) pour repousser l'inscription JA T3 à 20 ans révolus.
Permettre pour autant, à un J-A-J de couvrir une équipe -18 ans avec un nombre de matchs X sur désignations du secteur.*
- Ne pas prendre en compte les arbitres formés dans les obligations de l'année N pour leur permettre de travailler pendant 6 mois la pratique.
- Rajouter la notion de pratique à la partie théorique (à partir de février/mars mais pour la saison qui suit)
*La formation se ferait sur l'année N-1 et permettra aux candidats par sa durée d'être mieux armés pour leur entrée dans les championnats.
Cela permettrait éviter les arbitres CMCD d'une demi-saison et stabiliserait les clubs d'une année sur l'autre, car l'engagement à la formation devient plus contraignante.*
- Mettre en binôme un nouvel arbitre solo avec un expérimenté (problème du niveau arbitré ?)
Cela a déjà été fait par le passé, les résultats n'ont pas été concluants... Cela doit rester de l'ordre de la formation au sein du club, mais pose problème des participations au championnat.
- Tutorat par un arbitre région/national
La notion de tutorat est l'une des missions de l'école d'arbitrage, cela doit se transmettre entre arbitres d'un même club.
- Echanges comité/club recevant sur les nouveaux arbitres.
Après réflexion, cela ne peut venir du comité. Ce rôle appartient aux responsables de l'arbitrage de chaque club concerné.

- Revoir la notion du correspondant/responsable d'arbitrage (qui ? rôle ? valorisation CMCD ? valorisation par le comité ?)

Aujourd'hui, c'est une boîte à lettres qui ne connaît pas vraiment son rôle.

Il doit être le responsable technique de l'arbitrage, le porte-parole des instances et avoir les connaissances qui vont avec.

CMCD / Règlement / Orientation.

- Travail à faire en complémentarité avec le comité pour changer l'image du comité.

En lien avec l'item ci-dessus si les responsables (techniciens) ont des échanges autres que ceux du respect des obligations et règlements (tout ce qui est négatif dans l'image), la parole dans les clubs changera forcément car elle portera plus sur la partie arbitrage pur.

OBLIGATIONS :

- Maintien de l'actuel